

Genève : enquête statistique sur le logement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève: Enquête statistique sur le logement

Il faut aménager les immeubles pour les paralysés

35

Les jeunes et les vieillards au cœur de la crise

Quatre services sociaux, le Bureau d'information sociale (BIS), le Bureau central de bienfaisance, Caritas et le Centre social protestant ont effectué en commun une enquête sur toutes les demandes d'appartements qui leur ont été faites pendant trois mois, du 1^{er} janvier au 31 mars de cette année.

Nous laissons les résultats de cette enquête à votre réflexion.

Au total, 361 demandes furent accueillies, soit 6 demandes par jour ouvrable, sans compter les nombreuses demandes de chambres ou de logements temporaires. Elles se répartissent comme suit:

Bureau d'information sociale (BIS): 36%, Centre social protestant: 35%, Caritas: 25%, Bureau central de bienfaisance: 4%.

Ces demandeurs, qui sont-ils? 36% d'entre eux ont moins de 40 ans, et 30% ont plus de 60 ans. Les personnes à la recherche d'un logement sont les jeunes et surtout les personnes âgées. Les personnes âgées semblent souffrir plus que d'autres de la crise du logement: 18% des demandeurs ont plus de 70 ans... Au total on compte 16% de Genevois et 41% de Confédérés. Parmi ces 361 demandeurs, toutes les professions ou presque sont représentées.

Revenu moyen de moins de 600 fr. pour 19% des candidats

Exactement 1010 fr. par mois, voilà le revenu moyen de l'ensemble des ménages à la recherche d'un logement. On croit rêver... et pourtant c'est un fait bien réel: pour 67 personnes, soit le 19% des demandes, le revenu n'atteint même pas 600 fr. par mois. Ces 67 personnes sont en majorité des Suisses (72%) de plus de 65 ans (82%) dont le loyer moyen est de 117 fr. et dont le revenu moyen est de 467 fr., ce qui est bien peu... et explique que leur loyer constitue en moyenne 25% de leur revenu.

Selon leur ordre d'importance, les motifs de la recherche peuvent se grouper en six catégories:

1. Logement insatisfaisant (trop cher, trop petit ou trop grand, démolition, vétusté, inconfort, manque d'ascenseur) 48 %
2. Situation familiale (regroupement familial, mariage, naissance, séparations conjugales et familiales) 22 %
3. Congés (démolitions non comprises) 14 %
4. Problèmes de santé 14 %

La majorité des paraplégiques rééduqués peuvent exercer un métier et participer à la vie culturelle et sociale. Cependant ceux, toujours plus nombreux qui ne se déplacent qu'en fauteuil roulant sont considérablement gênés par le petit nombre d'immeubles dans lesquels les paralysés peuvent pénétrer avec leur voiturette. Même trois marches pour atteindre l'ascenseur constituent un obstacle quasi absolu. De plus les ascenseurs sont souvent trop étroits pour recevoir les fauteuils roulants. Il importe dès lors d'y penser lorsqu'on construit des immeubles. Dans les anciens, des plans inclinés pourraient parfois être aménagés.

Un symbole permettant d'identifier les immeubles et divers services et équipements accessibles aux personnes handicapées a été adopté par la Société internationale de réadaptation («Rehabilitation international») et son usage recommandé au plan mondial. Le symbole consiste en une silhouette stylisée d'une personne assise dans un fauteuil roulant.

«Rehabilitation international» préconise que ce symbole soit utilisé mondialement en vue de servir les personnes handicapées et cela en dépit des différences de langues ou autres.

-
- | | |
|---|-------|
| 5. Personnes sans logement | 13,5% |
| 6. Activité professionnelle (logement lié à l'emploi déplacements professionnels, etc.) | 8 % |

30% des demandeurs à l'hôtel, en pension ou chez des amis

Parmi les demandeurs, 108 sont en pension, en hôtel, chez des amis ou des parents ou dans une chambre meublée. Cela représente 30% des personnes qui n'ont pas de logement personnel. Plus le logement actuel est petit, plus le taux d'occupation des pièces est élevé. 92 logements, soit le 25%, n'ont pas de confort. Le prix moyen est de 205 francs par logement, soit 102 fr. 50 la pièce et 20% du budget. Ce pourcentage s'élève à 30% du budget pour les revenus de 600 fr. à 800 fr.

Les demandeurs sont très, voire trop raisonnables: découragés par l'insuccès de leurs démarches, ils proposent un prix moyen de 280 fr. pour une dimension de 2,5 pièces – soit 112 fr. la pièce – et accepteraient un loyer s'élevant à 27% de leur revenu. Les 67 personnes qui ont un revenu de moins de 600 fr. se trouvent devant une véri-